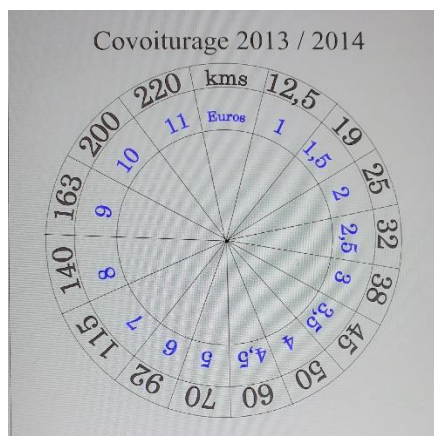


5 – Transport et covoiturage

Le CRSE n'est pas responsable des covoiturages. Cependant, dans un souci d'uniformité, un tarif unique de référence est appliqué par les chauffeurs depuis des années. Le principe d'une nouvelle grille tarifaire a été approuvée par le CODIR réuni le 20 octobre 2021. La revalorisation de la grille fixée en 2013, ne prendra effet qu'après validation par les animateurs. Les nouveaux tarifs de covoiturage seront publiés sur le site dans « infos générales ».



6 – Des informations régulières

Le site du CRSE, actualisé régulièrement, fournit les renseignements utiles concernant les différents projets de nos activités ainsi que des comptes-rendus ponctuels de nos séances sportives.

Pour obtenir des renseignements, apporter de nouvelles idées, faire évoluer notre club, n'hésitez pas à joindre les responsables d'activité ou le secrétariat :

crse.secretariat@gmail.com

crse.loisirs@gmail.com

7 – Animation

Le CRSE est en constante recherche d'animateurs et d'animatrices dans toutes les disciplines.

Si vous avez des aptitudes dans une de nos activités (ou plusieurs) ou si vous souhaitez intégrer le groupe fort sympathique de nos animateurs, n'hésitez pas, venez nous rejoindre. La FFRS organise la formation de tous nos encadrants.



Fête de fin d'année 2019

